

ALERTE

SITUATION METEOROLOGIQUE A SURVEILLER POUR UN RISQUE DE NEIGE ET DE VERGLAS VIGILANCE ORANGE

Le département des Ardennes est placé en vigilance ORANGE pour un risque de neige et de verglas ce samedi 4 janvier à partir de 21H jusqu'au dimanche 5 janvier à 6h du matin, heure à laquelle la vigilance passera en niveau JAUNE jusqu'à 10h.

Situation et évolution :

À la suite d'une masse d'air froide généralisée sur tout le nord-est, une perturbation arrive en fin de journée et apporte de l'air nettement plus doux. Elle traverse la région Grand Est du sud-ouest vers le nord-est. La rencontre de ces deux masses d'air entraîne des précipitations hivernales à l'arrivée de la perturbation, dès la fin d'après-midi dans la région.

En particulier, dans les Ardennes, un épisode neigeux est attendu à partir de 22 h en quantité non négligeable (1 à 3 cm, très localement 5 cm non exclus) et pourrait persister quelques heures au sol.

Cette neige est suivie de pluies verglaçantes aux alentours de minuit. Ces perturbations pourront occasionner des phénomènes glissants temporairement (neige et/ou verglas).

Un net redoux s'imposera dimanche matin.

Qualification :

Il s'agit d'un épisode neigeux suivi de précipitations verglaçantes pouvant engendrer des conditions de circulation difficiles.

Conseils de comportement :

- Évitez ou limitez vos déplacements
- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de Bison Futé et restez à l'écoute des médias locaux.
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et les déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.